



MAIRIE DE  
SAINT-AUGUSTIN  
SUR-MER

CHARENTE-MARITIME

CHARENTE-MARITIME  
Commune de SAINT-AUGUSTIN  
Séance du conseil municipal du 18 juin 2024

**Délibération n° 2024-088**

L'an deux mille vingt-quatre le dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de SAINT-AUGUSTIN, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, à la mairie, sous la Présidence de Mme Gwennaëlle PROST, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14/06/2024.

Présents : MM. PROST Gwennaëlle - BESSIERE Jean-Pierre - DIERS de LABARRE Nathalie - BERNARD-BARTHE Pierre - SEGUINOT Stéphanie - DIERS Thierry -- VIDAL Isabelle - MARINOT Patrice - LAVERGNE Cécile - DARMON Alexandre - PASLIN Audrey

Absents excusés : M. VENANT Frédéric (pouvoir Mme Stéphanie SEGUINOT)

Secrétaire de séance : Mme Cécile LAVERGNE

**Domaine et patrimoine – Acte de gestion du domaine public**

**Convention d'utilisation de la Place Jean MOULIN au profit de l'association Tustance**

Monsieur Matthieu PETIT, représentant l'association Tustance a sollicité l'autorisation d'occuper la place Jean MOULIN dans le cadre de l'animation Tustance Open Air le dimanche 18 août 2024.

Un projet de convention a été établi en ce sens et est mis à l'étude de l'assemblée délibérante.

Le conseil municipal DÉCIDE et VOTE par 12 voix POUR :

- d'Autoriser l'occupation de la place Jean MOULIN dans le cadre de l'animation Tustance Open Air le dimanche 18 août 2024.
- d'Autoriser Madame le maire à signer la convention d'occupation du domaine public correspondante et jointe à la présente.

Publication dématérialisée du **2 5 JUIN 2024**  
Le Maire, Gwennaëlle PROST

Pour extrait certifié conforme,  
Le Maire, Gwennaëlle PROST



AR RECEPTION PREFECTURE  
Sous le n° 017-211703111-20240618-2024\_088DE  
Reçu le **2 5 JUIN 2024**